



Duplicata

Monsieur mon pere le Daquier foy du mesme par ce que de ces voix lettres Divers d'ordres
et suis est bien mari de Mademoiselle, par mesme que necessitant tenus voix tenues
Diligentes mancez toutefois foy entendre auame reueille de l'Etat et disposition
de monsieur le Due Christophe, my de messieurs mes freres et a la veure des
faut grand tort e a vous et a moi de nous ne lez leur mort si auant qu'il a
pleu au devant Dieu Dieu de foy ames. Vous veuliez bien assurer que ce n'est
dissimulation apport plus d'interset que de soulagement a tout la rache et en
mon particulier foy tenu tres grand blasme, chmains tout ceux que j'en croire
de moy que pose quelque defiance ie leur est la verite et l'imagination ne
Defiance chaste en parle a son plaisir, tenans la plupart celle dissimulation
les affaires du tout perdre et hors de soi fe vous confesse qu'il ne meust foy
Le temps est a plus grand regret, si es que toucher ilz nous fait reformer a
la Volonte de Dieu et auoir regard a sa divine prouidence, que reluis qui a
reperdu le sang de son filz unique pour maintenir son eglise ne sera rien
que ce qui redonnera a l'auantement de sa gloire et maintenement de son
eglise, oies qu'il semble au monde chose impossible et combien que nous tous
veudrions a mourir et que tous ce pauvre peuple fut massacree et fasche
il nous fault auoir est assurance que dieu n'abandonnera Jamais ces iens
Dorot veulons maintenant ce memorable exemple ou la France ou apres si
nuelle massacre de tant de seigneurz gentilhommes et autres personnes
de toutes qualitez sexe et age. Et que rafaisant se proposoit da... au et
une certaine extirpation de tous regne de la religion et de la religion
meine nous veulons ce neantmoins qu'ils ont decouper la teste etenue
plus que jamais, se trouvant le rois en plus de perime et decouper, que
onges au par auant espérant que le seigneur Dieu le bras duquel ne se
touche et point vera de me me puissance et misericorde ouies nous
Or pour ganger de propos et l'ous faire entendre l'Etat et disposition des
affaires de sondes, depuis la dite decoupe pointes estoit assuré que tous le
peuple de ses quartiers en a este grandement etraie et de tant plus pour l'auant
les rois et courages de nos ennemis tellement entier qu'il est dechire
avoir toute leur puissance laquelle tantement et parlant l'auantement
sans courir danger n'peulent contredire, enasir tous ce pais onques ils ne
s'abouent du tout car il n'y a people au monde qui plus tot se rebouent de

quelque bonne réunelle aussi n'y a il son pareille qui pour quelque sinistre
accident plust et abbatu de sorte que je les vois en telle perplexite
qu'il ne saurant que faire n'y a qu'est bon commençer l'ouvrage
esté d'autant perdu sans qu'il y aye plus aucun moyens de recouvrer
je suurient entos e malheur que le nouveau gouvernement comme rentens
faire publier vng pardon bien ample pardonnant toutes offenses passées et avenir
exceptant seulement quatorze ou quinze personnes Je vous laisse penser
si parmy ces diversitéz dommages et contrarietez de nos affaires il n'y
aura poidera plusieurs qui se laisseront aller a arrester le pardon, en pour
le moins feront plus froid et refroidi a mettre l'ordre requis aux affaires
parques y feront bon pour obvier a tous interminiations de penser a quelque
moyens propres a les renforcer De mes coste vous pourrez estre assurés
que ie feray a iste e fuit le devoir au tant que mons sera et France
l'ay fait jusques iste prennyant derement que si le paix est venue
l'abandonné et remis au roys et libré la tirannie des Espagnols,
que en tous autres pais la religion sera renouvellement faire en
parlant summairement sera en terme destee a jamais defasée, sans
que en apparaissa quasi une asticelle, les allemands le pourroit auer le
temps bien appartenir du dommage come aussi feront les Anglois
qui s'attendant au esvenement et oyens de nos affaires ont comme
ils estoient par grande prudence toujours voulus temporiser, et les paures
francos qui de si frange volonté ont decores pris les armes pour le fait
de la religion feront en plus grande perplexite car auenant que dieu veuille
la peit de ce paix fait bien a raindre que le roy de France fera minuelle
liue auer le roy d'Espagne pour tout a vng coup si peinent extirper et
religion et de ma part ie tien que le semblable qu'on fait les rois de France
et de peuligne de nous fauoir et arder soit esté plus pour craindre qu'ils
auoient que ledur chystoppe et mes freres se fussent auer reue
de la religion en France que pour aucun biens qu'ils nous veuillent et
comme que ce fut il nous fault trouver quelque moyens de leur assister
Dontant que la longue ne pourions habiter ny porter le grand fuis et
depens qui me fait vous prier de la meilleur affectio que mett possible

J'emploie tout l'otre entredemps & l'otz nuy res n'a trouuer quelque remedie
commerable et a mon desir seoit le plus prompt que les princes d'allemandes
eussent oulus auamer une bonne somme de deniers pour faire nre lenee
tant d'infanterie que de cavalerie et que ce vident les pratiques les le Roi
de france qui la maiete estoit entant d'entres en forme accorde auer & subiect
pour permettant exercice libre de la religion auer bonne lenee consistant les
forces auer celle du roy de poitoune et de reus de la religion entre le roy
d'espagne et la lenee qui je seroit en allemande l'endroit aussi a ou ade
et crois ce qui e feroit tant plus furelement. D'autant que le Roi d'espagne
me deuoit iamais que telle lenee e feroit contre lui pour le auire
du roy de france Et pourtant a cela encourager le roy de france que les
princes d'allemandes lui proumettent qu'entendant la religion auer libre exercice
telle & es subiects qu'ils feront une ligue auer lui pour lade. et devoile
envers & contre tous ceux qui pour ret auer le londroit entrez et couuei sus
D'autre part il me semble qu'en pouroit bien mener ce pais & l'avant qu'il
se mette entierement entre la protection & institutions et ordonnance du
Empire contubstant autant que trois electeurs et faisant quelque ligue
auer les villes franctes ainsi qu'auemus romis en es mettant en avant
quelque autre moyen dont vous ponez auiser. Car ie vous veux bien confesse
curement que far la teste tellement estend etendie Dame la grande multitude
d'affaires & mesme de regret et melancholie pour la pert de mon lein le dur
christophe & de mes freres lesquels je tiens abhument mort, que je ne fait a
grande peine ce que je fais. Et toutefois si la Volonte du Seigneur a esté
telle nous le devons porter patiemment. Et a ce regard peu ne retrouver a
re dire subiect, Je viendray a respondre a cedictes lettres qui constent en trou poeue
ou demandes A sanon en premier lieu quel que en commissaire general se
pourra & lire & mettre pour la gendarmerie pur dela, pour le second que
betalling & assurance on leur poient donner et pour le troisieme par ou
on pourra passer auer les gens tant de pied qu'a rgal. En l'assencion dequelle
points ie vous diray prennement, quant a ce que touche le Roi, il e plus que
necessaire que y ait vng pour rendire et mener les rouppes tant allemandes que
francoises & valloises, mais se ne congneut autrement plus que nous sommes prises
de confle sur lequels fauoir fait tout mon rendement & mis toute mon espoir

... quant a vous cires quez veult il ne auoit personne plus propre et
idoine a es que jamais ce ne voulent auererois importuner. Atant tou
sien que ne auoit autre raison de mettre toute no[n]tre maison en
danger de se p[er]dre ainsi et il necessarie que n[on] aie toutours quelconqu
par de la qui tiene[r] correspondance, tant auer les princes d'allemaignes
quantes potantats et villes ce que personne ne pent m[eu]n[er] faire que
vous tent pour l'autre affection que ie fait que vous auer a tel autre
m[eu]s que quansy pourra quel soit bien iubis de la plupart de noz
vassais auerot m[eu]me connoissance de ce qui se traite auer le rois
de France et de Bretagne, la Reine d'Angleterre les autres princes et
ville[s] et aussi sur le fait de la ligue qui est bien le principal point
et lequel si auant que bientot il se pourroit mettre en train
nous apporteroit fort grand soulagement. Je fait que n[on] a plus tenu
comme et vall[er] s[er] des dormes en allemaigne mais teluy qui nous leoit
durable faudroit que ent no[n]tre fait a r[ai]n et que en tel estat comme
il estoit en propre fait sans estre autrement adorme a un portmanteau.
L'autre fait seoit regnis que ent connoissance de la ligue auant que or a
rela ce ne trouverai personne plus idoine que le coulonelle
Grayndis mais ie vongrois a sez que ne le pourrois auoir. Eullement
je le dis par exemple ains que puissions esoir vng apporfant des qualitez
dudit grayndis le plus pres que faire se pourroit. Je auois nommer
auelins a Grayndis pour vous en faire rapport et entre autres le conte
Walefatt de manfeldt, le conte de barbi, le marshall de fesse,
George von ~~feld~~ folt. Ditz von foltz, ne congoysen pour le
present autre. Quant au Dintres ce ne fait nulle qui en voudroit
prendre la peine, et de tous reng que ier denomm[er] ay a auelins
qui parle la langue françoise que ditz von foltz, et comme
ce ne fait auelins qui nous leoit plus durable au[er] si auant que il
se voudroit emploier ie ne vois escapois quelconques qui nous devoit
empêcher, si ce n'estoit pour ce que il pourroit estre en mauvais
ménage auer mon legeune le conte palatin ou bien auer les rois
pour le fait de bretagne en pour ce que il est au service du rois de Bretagne
ou autre semblable raison, et toutes fois il remette le tout a vous.

Et aux autres nos freres et amis tel que le comte qui ne sera que bon
Dieu auoir aussi l'ordre de monseigneur D'Alençon. Je mesme depuis l'envie en
peyée entre l'eng autre moient tel que que monseigneur le Prince de Condé
comme fait entendu et arriverez a Flandres de lui faire entamer quelque
chose sur ce propos et par une tierce nompes comme Venans de la Roche fidele
si je l'indrois accepter la charge de mener les gens de guerre des rois
luy donnant Dieu von Flandres ou autre pour lieutenant et pour a ce
tant plus instruire ledit sieur prince l'envier de lui alleguer combien en
tel il pourroit auantier les affaires de la France car premièrement il
mettra le roy en grand faulx le d'autre part etant ruy il pent a toutes
femmes auoir nennielle et aduis de France. Il le pent beaucoup plus auement
deuxièmement en la France soit a la rochelle ou autre port qu'ant il sera le temps
et le trouuez regnis. D'ors il pent traiter avec les allemands en ce qu'il
veut faire quelque chose, s'il trouve conueur il pent equiper nennielle pour
le service de reyn de la Roche ou autre de la France, en quoy grace adieu
nous auons de bons et grand niviers de l'aider. Il obligera tous ce pays
a luy faire force et force et a reyn de Bourgogne. Si le roy de France
veult faire quelque traitez avec reyn de ce pays, et voulant a nre
force envoier soldats et niviers il sera contanzis du comte et ledit
sieur prince, a cause que ces etats ne l'indront her a autre que luy
pour le bon service que l'ont auoit fait de luy auoir amenu le temps
et force. Et ainsi aura les forces des ennemis en les roivies. Il sera reportez
et traitez d'ors plusiers autres commodes que luy adumentez
et a cause de la religion en France comme par l'embable iudicium
l'on pourra faire entende relire qui luy en tiendra propos, qui est touz
mon leys mon frere ce que j'au re p'me point vous auois dire.

En regard du deuyne point qui touche la bataille et a bataille ie ne
vous en saurois dire autre s'il n'en que premièrement il fault que nous entrons
entendons des gens de guerres quel assurance il demande n'estant en
notre pouvoir leur donner autre obligations des etats d'autre que
je ne doute qu'il n'y a ville en Allemagne laquelle le l'indroit obliga
pour nous. craignant de tomber en l'indigation ou de l'imperer

où doi voi de paix, mais si auant que les armes aye le zcu de rampe
ou reue de ponteone nous voudroit prêter leur credt pour trois ou quattre
mois & au res scontenter des obligations des estats je tenu qu'il
n'y auoit d'autre quelconque de e to te iiii. Quant a la bataille
Il faudra regarder de la faire a nostre plus grand avantage, mais ce lois
peu dispareure de la pouver obtemr monstre que telles l'armes & von
mande los. Or puis que l'ennemis a en tant de bras pour faire il
me semble que faitant l'ence l'ement de trois ou quatre mille sennans
n'y prouitent geraie puyse que fentens l'ennemis pent mettre de
mille sennans en campagne parquoy ne fouldroit plus expedire
d'assemble le frans ou valens avec quelques piquiers allemans et
mille sennans ou bien sans sennans e incutinat les armes assemble
vers Emden pour faire l'entreprise de la meill, dont par pompeys a lors
vous ay mandé etant autrement a Etlandie que la bataille de carpem
où il sont il ne soient en fin batis des ennemis. Or que ledit ennemis
auer l'au ganallerie ne leur coupe le passage de lor que par arres &
ne pouessent gaigner la meill & retraue ne l'ont au envoe ledit pompeys
Ainsi quies sonz intime de toute, et l'auoit bon auist tost quauces soies
auer luy de regarder, il pent estre bon de laudir Dadij la meill
ou en cas qu' il auoit moyens de l'emperz Dadij la meill, quia
lors il faudroit regader la ou lor le porroit embarquer en toute
seurete sus le vers Emden vers bremmen ou quelque autre part de ce
quartier la. Car de passer par terre iiii. Vers nous, il n'y a pas grand
apparence, & lor n'est si fort quion puyse touours luyer la bataille
aux ennemis et n'y a que le deuy lor, et n'etant le passage par terre
de ce costé de la meill faillable pour les raisons q' die. Ret enlement
de forcer la voie de la meill s'urquoy il esfault necessairement
regader & pour prendre cesemps ne sera besoing de beaumpr de
ravallerie que ce pendant toutte lor ne pourra que bien se auer
de faire sentant quion en fait grand leue, pour amuer l'ennemis
Ainsy en tout cunteme ne seroit bon que d'auoir touours quattre ou
cinq mille sennans a la main pour se auoir au moins l'oraison
extraordinaire que le seigneur Dieu nous voudroit enseignez

76

Où quant il plairoit aux proures, le roidie de nous ader que allors l'dict
seigneur nous viendroient où a propos, quant a l'argent les etats
presentement assentis, mons accordes la somme de cent cinquante mille
lorms par mois, six mois durant ou si longement qu'il le beuro
Qui est a la vinte une belle et grand somme et mesme plus quapres
tant de toutes et desgats du paix il le penent entre tenuir. Et ce
neantmoins mettant les mis en contrepose je traue que l'enemis envoi
trop court et étant noz nules ordinaires si grandes et que ne pouvions
quitter, ains necessairement ils nous les feroient porter s'ils voulroient maintenir
le paix. Je vois fort peu d'apparre de pouvoir tenuir a force extraordi-
naire si nous ne trouvions quelques armes qui nous ferouze. Et me souuent
a ce propos quautre fois ie vous ayé dit, que l'on pourroit maintenir
le paix contre toutes les forces du roy d'Espagne repartie de deux
ans ouais quia lors auions necessairement devois d'etre etrouvés
dires que dieu le peut maintenir sans autres cours ainsi qu'il a fait
jusques iiii. mais j'en parle solumenent et romme les deux
ans en l'ont de bref exoner il seroit plus quietemps que quelques
princes ou potentats nous eust tendus la main, que il ne eust trouvé
auions de cel Volonte et que par faulte de cours nous nous adions
perdue au nom de dieu soi, toujours auions rest honneur d'avoir
fait ce que nulle autre nation n'a fait devant nous, assuroir
de nous etre maintenus decendus en l'ysipet paix contre si grande
et horible cors de si puissans ennemis sans assistance quelconque
Et quant les paumes habitans ditz de lais de tout le monde voudroient
toujours dominer ainsi qu'ils ont fait jusques a maintenant et
romme leper qu'ils feront envoi et que dieu ne nous veuille gater
et du tout perdie y roureront envoi aux spagnols la mortie de paix
tant en bien qu'en somme devant qu'ils auroient fait la fin
de nous. et en mon leur montere que physies vies noz tres
depense faullement ordinaire en gars de guerres et navires sans i-

les comprendre les fôts extraordinaires comme utiliterie immunitio
gouvernement et rations taientement des commandants mesmeis, Epes
commissaires que l'on emportera de ce et de la debarquement au gens
et rois des paix et autres estable esfes. Je vous ferai stir vng
ommage remouill des armes de guerre que nous avons et preuement
avons iiii Zeitz Island vixante et ~~deux~~^{longe} compagnie tant frangaise
Angloise croisee, Vallonnes, que flamandes En Geelandt
quatorze, en Wallerlandt vingt. Quant aux bateaux nous avons
en Hollande six Alenboot et vingt autres navires tant d'armes
croisées que sensz en Geelandt onze grand navires six feniott
et trente croisées et sensz en Wallerlandt huit grand navires six
galeres, vng feniott. Dix bateaux et autres appeler Wallerboen
qui sont en tout iiii comprenz les galeres six tens et deuy bateaux
de quatz qui est ce que presentement vous pourrez faire sur le fait
de nos armes et de la nre sitz quanons de te aider
esperant en bref vous envoyer quelque uns qui vous pourra envir plus
particulierment clarifi le contenus en icel. Et ce pendant ie vous
voie envir vng bon coup de fuster tant que vous pourrez l'entreprize
de ~~la~~ ~~la~~ forne min. Laquelle ie voie bien auantagense a nos
affaires et la trouue aisie a exerciter meillenant quil n'est quelqu'un
vng rongoyant vng peu le pais. Ainsi ie vous ay mandé par
Aken comme aussi luy mefme en a bonne connoissance, et ie
ve jay somme plus propre a ret effect. Qui sera tenuoit ou
me recommandant besoingueusement a Votre bonne gracie

Je implorai dieu vous donner vnu et auon fecer en parfait entente
gentilise et longue vie Lscript a Dordrecht le septieme jour de mai

1574.